

REPRISES D'ÉPREUVES MÉLS – AOÛT 2012

INSCRIPTION SUR PLACE : le lundi 23 juillet 2011 de 13 h à 16 h et
le mardi 24 juillet et le mercredi 25 juillet
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.

LIEU DE L'INSCRIPTION : École secondaire Jacques-Rousseau
444, boulevard de Gentilly Est, Longueuil

COÛTS :

- Aucun pour les élèves inscrits dans l'un des établissements de la CSMV en 2011-2012
- 50 \$: pour les élèves non inscrits dans l'un des établissements de la CSMV en 2011-2012. Paiement par débit, par carte de crédit et en argent comptant seulement (aucun chèque n'est accepté).

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION

- une photocopie du dernier bulletin scolaire et du dernier relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CALENDRIER DES ÉPREUVES UNIQUES DU MÉLS

Du 23 au 25 juillet 2012				
Français, écriture, 5e secondaire, Remise du dossier préparatoire 132-520				
Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme enrichi, Remise du cahier de préparation 136-540 et 136-550				
30 JUILLET	31 JUILLET	1 AOÛT	2 AOÛT	3 AOÛT
8 h 30 – 11 h 45	9 h – 12 h	(avant-midi)	9 h – 11 h	9 h – 12 h
Français écriture, 5e sec. 132-520	Mathématique, 4e sec. CST 063-420 TS 064-420 SN 065-420	Anglais, langue seconde, 5e sec. Programme enrichi, Écoute du document audio et discussion 136-540 et 136-550	Anglais, langue seconde, 5e sec. Programme de base, Production écrite 134-530	Science et technologie, 4e sec. Épreuve écrite 055-410
13 h – 16 h			9 h – 12 h	9 h – 12 h
Histoire et éducation à la citoyenneté, 4e sec. 087-404			Anglais, langue seconde, 5e sec. Programme enrichi, Production écrite 136-540 et 136-550	Applications technologiques et scientifiques, 4e sec. Épreuve écrite 057-410
Du 30 juillet (après-midi) au 1er août 2012				
Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme de base, Interaction orale 134-510				

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Pour s'inscrire aux reprises d'épreuves, les élèves devront attester d'un travail préalable à la passation de l'examen soit par:
 - ✧ une attestation d'inscription aux cours d'été dispensés par la Commission scolaire Marie-Victorin du 10 au 27 juillet 2012. (L'élève qui a 2 épreuves à reprendre prendra entente avec le responsable des cours d'été);
 - ✧ une attestation (lettre) signée des parents d'un travail préalable de révision (enseignement privé).
- **Une copie du plan d'intervention est essentielle** pour l'élève ayant besoin de mesures d'adaptation.

RÉUSSITE EN FRANÇAIS DE 5^E SECONDAIRE

Depuis juin 2003, les autorités ministérielles ont revu les conditions de réussite en français, langue d'enseignement, de la cinquième secondaire. Ainsi, en plus d'obtenir une note globale de 60 % ou plus, l'élève devra obtenir un résultat d'au moins 50 % pour chacun des volets visés par le cours de français, c'est-à-dire la communication orale, l'écriture et la lecture. En conséquence, **l'élève qui obtiendra une note inférieure à 50 % à l'un des volets** n'obtiendra pas les six unités rattachées au cours de français.

CALCUL DU RÉSULTAT AUX EXAMENS DE JUIN 2012

Dans les matières faisant l'objet d'un examen du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (français écriture de la 5^e secondaire, anglais de la 5^e secondaire : interaction orale et production écrite du programme de base et d'enrichi, mathématique 4^e secondaire, science et technologie 4^e secondaire et histoire 4^e secondaire), la note finale tient compte à la fois du résultat à l'examen de fin d'année du Ministère et des résultats obtenus à l'école, 50/50. Le résultat de l'école est modéré par le MÉLS. **CELA SIGNIFIE QUE LE MÉLS PEUT DONC MODIFIER À LA HAUSSE OU À LA BAISSSE LES NOTES OBTENUES À L'ÉCOLE.**

De plus, la note finale de l'élève sera comparée à la note obtenue à l'examen du Ministère. Si la note finale est inférieure, elle sera alors remplacée sur le relevé des apprentissages par la note de l'examen.

Il est donc important d'attendre le relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour savoir si le cours a été réussi.

5. POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous pouvez communiquer avec Madame Johanne Beaulieu par téléphone au 450-670-0730 poste 2074 ou Monsieur Patrice Baril au poste 2080